

La spécification du terme topique en haoussa et en peul

Vers une caractérisation contrastive de la topicalisation et de la focalisation.

Bernard CARON
Aliou MOHAMADOU
INALCO - UMR 153¹

1. Introduction

De nombreuses langues d'Afrique de l'Ouest, dont le haoussa et le peul, possèdent des particules, traditionnellement appelées particules modales en haoussa, et modalités de constituant en peul, qui peuvent apparaître en cas de topicalisation. Ces particules viennent spécifier, d'un point de vue sémantique, la nature du topique². Elles ne sont généralement pas traduites dans les exemples qui l'on peut trouver dans le dictionnaire, ou, quand elles le sont, c'est sous la forme d'un « quant à » générique. Le but de cette communication est de cerner le fonctionnement syntaxique et sémantique de ces particules. Ce faisant, on est amenés à préciser quelles sont les opérations à l'oeuvre dans la topicalisation et la focalisation.

Quelques mises au point terminologiques tout d'abord. Les notions de thème et rhème telles qu'elles ont été caractérisées au sein du Cercle de Prague (cf. Firbas 64), seront *grosso modo* reprises dans cet article: le thème étant défini comme ce dont il est question, ce dont on parle, et le rhème, ce qui est dit à propos du thème. Ces notions, intuitivement satisfaisantes, se laissent difficilement caractériser formellement. Le thème ou le rhème d'un énoncé ne se laissent généralement identifier que par rapport à une situation ou un contexte, et par un jeu de questions-réponses. Les concepts de thème et de rhème relèvent donc de l'organisation de l'information, et recourent imparfaitement les marques formelles. Deux exceptions notables: la topicalisation et la focalisation. On définira la topicalisation comme le détachement en tête d'énoncé d'un élément qui pose ce à propos de quoi on dit quelque chose. Il s'agit donc d'une matérialisation du thème.³ La focalisation est la rhématisation marquée formellement d'un élément d'un énoncé par rapport auquel le reste de cet énoncé est mis à l'arrière-plan.

Le haoussa et le peul, sont deux langues d'Afrique de l'Ouest qui, bien qu'appartenant à des familles bien distinctes (tchadique, et donc afro-asiatique pour le haoussa, atlantique et donc niger-congo pour le peul) ont un fonctionnement similaire du point de vue de la topicalisation. En particulier, elles partagent avec de nombreuses autres langues africaines la propriété de

¹ CNRS - LLACAN 4 ter, route des Gardes F-92190 MEUDON (France). tel (bureau) : 01 45 07 58 16 caron@cnsr-bellevue.fr

² Nous réservons ici le terme de topique pour désigner l'élément détaché en tête d'énoncé et dont le reste de l'énoncé constitue un commentaire. Il se définira par un certain nombre de propriétés sur lesquelles nous reviendrons dans le reste de la communication. Le topique est l'une des manifestations du thème, qui peut rester implicite, être disséminé dans tout un énoncé. Le thème, quand il ne se manifeste pas par un topique, ne peut être identifié qu'en posant une question dont l'énoncé serait la réponse. Cette communication se bornera à l'étude des topiques, ou thèmes manifestés sous la forme d'un élément initial détaché.

³ Le topique est par définition en tête d'énoncé, et se distingue par diverses propriétés sémantiques et formelles de ce qu'on appelle quelquefois le post-rhème qui apparaît en fin d'énoncé, et fonctionne comme un ajout explicatif (cf. Furukawa 96).

marquer par des conjugaisons spécifiques la distinction entre ce qui est mis en avant et ce qui est mis en arrière-plan dans un énoncé. Cette propriété se révèle fort précieuse, d'un point de vue théorique, pour l'étude et la caractérisation des propriétés à l'oeuvre dans la topicalisation et la focalisation.

2. Caractérisation de la topicalisation et de la focalisation.

On prendra, pour cerner le débat, des exemples prototypiques, ne posant pas trop de problèmes pour les langues sur lesquelles nous travaillerons : français, haoussa, peul.

2.1 Focalisation

La focalisation se marque par disjonction d'un terme en tête d'énoncé, sans pause ni rupture de l'intonation. Ce terme est identifié par un marqueur spécifique (**c'est** en français ; **ɗum** en peul, **nē/cē**, en haoussa), ou à défaut (haoussa et peul) par une simple marque prosodique. Le reste de l'énoncé est subordonné à l'élément focalisé (**qu-** du français, paradigme de conjugaison compatible avec la focalisation en haoussa et peul). La subordination (syntaxique) est la marque du statut préconstruit de la relation prédicative.⁴

Exemples peul⁵

- 1 **mi yeh-ii luumo keenya**
je/ aller-Acc Gén Act/ marché/ hier
je suis allé au marché hier
- 2 (**ɗum**) **luumo njahmi keenya**
(cela)/ marché+Foc/ aller Acc Foc Act/ hier
c'est au marché que je suis allé hier

L'identification est facultativement marquée par le pronom indéfini **ɗum**, « cela », et, à défaut, par la prosodie. De plus, la focalisation du terme **luumo**, « marché » entraîne obligatoirement l'apparition d'un paradigme de conjugaison spécifique. Ici, l'Accompli focalisé remplace l'Accompli général.

Exemples haoussa

- 3 **nā jē kāsūwā jiyà**
je-Acl/ aller/ marché/ hier
je suis allé au marché hier
- 4 **kāsūwā (cè) na jē jiyà**
marché/ (c'est)/ je-Acl/ aller/ hier
c'est au marché que je suis allé hier

Comme le **ɗum** du peul, le **nē/cē** du haoussa est facultatif. Les paradigmes des Accompli et Inaccompli II se substituent aux Accompli et Inaccompli I en cas de focalisation d'un terme de l'énoncé.

Ce phénomène d'apparition de paradigmes de conjugaison spécifiques est fort courant en Afrique, et a été décrit dans (HYMAN & WATTERS 1984) pour de nombreuses langues.

⁴ Voir (ROBERT 1993 et CARON 1991, pp. 20-23)

⁵ Les exemples peuls sont empruntés au dialecte de l'*Aadamaawaa* (Cameroun).

2.2 Topicalisation

La topicalisation se caractérise par

- l'extraposition d'un terme (topique) dont le reste de l'énoncé constitue le commentaire. Ce terme est démarqué du reste de l'énoncé par une pause, que l'on notera dans nos transcriptions par une virgule. En haoussa, cette pause s'accompagne d'une rupture de l'unité prosodique de l'énoncé.⁶

Ainsi en est-il, dans les exemples peuls suivants, de **miin yeendu** « moi, fourmillier », de **debbo oo** « cette femme », et de **daga worbe, diga rewbe** « les garçons aussi bien que les filles ».

Le fourmillier, parlant de lui-même dit :

- 5 Miin yeendu, mi famda-hooreejo, kunndugel am cewngel**
 moi/ fourmillier/ moi/ être petit/ tête/ tête+CL// petite bouche/ à moi/ effilé
 « *Moi, fourmillier, j'ai une petite tête, ma gueule est effilée.* »

Début d'un conte :

- 6 Debbo oo, o danyi, o danyi bikkoy nyiddukkoy, nyiddukkoy, nyiddukkoy,**
 femme/ cell-ci/ elle/ eut (enfant)// elle/ eut/ enfant/ laids/ laids/ laids
nyiddukkoy! Daga worbe, diga rewbe, pat nyiddube.
 laids// depuis/ garçons/ depuis/ filles/ tous/ laids
 « *Cette femme, elle eut des enfants, elle eut des enfants qui étaient très, très, très laids!
 Les garçons comme les filles, ils étaient tous laids.* »

Dans ces relations, les énoncés **mi famda-hunndukoojo** « je suis petit quant à la bouche ; j'ai une petite bouche » **o danyi bikkoy nyiddukkoy** « elle mit au monde des enfants qui étaient laids » et **pat nyiddube** « tous étaient laids » servent de commentaire à ces termes qui, par ailleurs, sont repris par **mi**, « je », **o** « elle » et **pat** « tous ».

- Si le topique est un pronom, il appartiendra au paradigme des pronoms indépendants ou emphatiques ;
- Le topique est réidentifié dans l'énoncé par un autre terme de même référence (pronom de rappel).

En peul, lorsque le topique correspond au sujet de l'énoncé, cette reprise est obligatoire. Il en est de même lorsqu'il s'agit de termes syntaxiquement définis (noms comportant des déterminants, noms propres, pronoms, démonstratifs), quelle que soit leur fonction. En revanche, si le topique est indéfini, il peut ne pas faire l'objet de reprise.

Réidentification du sujet

- 7 Miin, mi yidfaa haala**
 moi/ je/ ne veux pas/ histoire
Moi, je ne veux pas d'histoires.

et non

⁶ Le haoussa, langue à ton, se caractérise par un phénomène de downdrift, qui voit le registre sur lequel les tons sont prononcés s'abaisser graduellement jusqu'à la fin de l'énoncé. Quand l'énoncé commence par un topique, on a une remontée du registre après celui-ci, comme si on avait deux unités intonatives distinctes. (McCONVELL 1973; MEYERS 1976) cités dans (JAGGAR 1978).

8 *Miin, yidaa haala

moi/ ne veux pas/ histoire

**Moi, ne veux pas d'histoire*

Topicalisation de l'objet indéterminé sans réidentification

9 Guddol, ɓe mbiidataa

(phrase) tronquée/ ils/ ne se disent pas

Ils ne se disent pas un mot. (lit. Un bout de phrase, ils ne se disent pas.)

Réidentification de l'objet déterminé

10 Konngol ngol, mi nanaay ngol.

phrase/ celle-ci/ je/ nai pas entendu/ elle

Cette phrase, je ne l'ai pas entendue.

et non

11 *Konngol ngol, mi nanaay

phrase/ celle-ci/ je/ nai pas entendu

**Cette phrase, je ne ai pas entendue.*

Cette identification est obligatoire en haoussa, quelle que soit la fonction. Cependant, la marque de conjugaison du haoussa comportant une marque personnelle d'accord avec le sujet, quand celui-ci est topicalisé, la seule marque qui différencie un énoncé à sujet topicalisé d'un énoncé à sujet non topicalisé est la rupture prosodique (voir note 6). On remarquera que le pronom de rappel est impossible en cas de focalisation.

Énoncé non topicalisé

12 sun dūki kàrèn

ils-Acl/ frapper/ chien-le

ils ont frappé le chien

Énoncé topicalisé

13 kàrèn, sun dūkē shì

chien-le/ ils-Acl/ frapper/ le

le chien, ils l'ont frappé

Énoncé focalisé

14 kàrèn nē sukà dūkā***kàrèn nē sukà dūkē shì**

chien-le/ c'est/ ils-Acl/ frapper/(*le)

*c'est le chien qu'ils (*l')ont frappé*

- Enfin, contrairement à la focalisation, la topicalisation peut affecter plusieurs termes à la fois dans un même énoncé.

Un roi indulgent (exemple peul)

15 Miin kam, dī fuu maaji, mi yi'aayno dī

moi/ eux (=défauts)/ totalité/ d'eux/ je/ n'avais pas vu/ eux

Moi, tous ces défauts, je n'en avais pas tenu compte.

Dans l'exemple, **miin kam** « moi cependant » et **dī fuu maaji** « tous ces défauts » servent ainsi de topique à l'énoncé où ils sont repris respectivement par **mi**, « je », sujet, et **dī**, « eux », objet.

3. La spécification du topique

3.1 Les « particules modales »⁷

Étant donné le topique ainsi défini, on constate, en haoussa comme en peul, que celui-ci est dans ses différentes occurrences linguistiques le plus souvent associé à des particules qui lui sont postposées.

Un courtisan est accusé d'avoir détourné des esclaves qu'il avait capturés pour le sultan (exemple haoussa) :

16 Bayin nan kuwa da ya zo da su guda biyu, su ne da ma abin da ya samu tun asali [...]
esclaves/ ces/ KUWA/ que/ il-AcII/ venir/ avec/ eux/ unité/ deux/ eux/ c'est/ jadis/ même/ chose-la/ que/ il-AcII/ obtenir
Quant à ces deux esclaves qu'il avait amenés, depuis le début, c'est (uniquement) eux qu'il avait capturés [...] [TAFAWA BALEWA 1966, p. 6]

Un chasseur part à la recherche d'une femme rapide. Il rencontre une femme à qui il demande (exemple peul) :

17 "Debbo, to njattaa?"

femme/ où vas-tu//

O wii: "Mi dilli dabbitooyo gorko, gorko jaawdo!"

elle/ dit// je/ suis partie/ chercher/ homme/ homme rapide//

O wii mo: "Miin boo, debbo dabbitoyanmi, debbo jaawdo."

il/ dit// moi/ BOO/ femme/ je suis allé chercher/ femme/ rapide//

« Femme, où vas-tu ? » Elle répondit : « Je suis à la recherche d'un homme, d'un homme rapide. » Il lui dit : « *Et moi, je suis à la recherche d'une femme rapide.* »

Par commutation, on dégage en peul un paradigme de quelque cinq unités lexicales. Ainsi pourra-t-on avoir, à la place du *boo* de l'énoncé précédent : *kam, duu, na, fuu, dey*.

Ces particules peuvent toutes être traduites, en simplifiant, par « et ». ⁸ Chacune d'elles comporte de nombreuses nuances de sens, mais elles semblent toutes avoir pour fonction essentielle de situer le terme qu'elles marquent par rapport à une autre occurrence manifeste ou sous-jacente, en indiquant jusqu'à quel point ces termes se distinguent l'un de l'autre (degré de détachabilité).

De même qu'en peul, on dégagera en haoussa un paradigme restreint de particules modales. Leur nombre et leur forme peuvent varier selon les dialectes. On retrouve, au centre de ce paradigme, six particules représentées dans tous les dialectes : *dai, kō, kuma, mā, fa, kam*

Comme pour le peul, la caractérisation sémantique de ces particules n'est pas facile. Elles sont généralement traduites par « quant à », « as for ». P. Jaggar indique qu'elles « peuvent exprimer des significations et des présuppositions légèrement différentes » (JAGGAR 1978, p. 77). Dans un travail sur le bambara, N. Masiuk écarte ces particules du champ de son étude de la focalisation, car leur fonctionnement serait de l'ordre de l'idiolecte. (MASIUK 1994)

L'hypothèse de notre travail est qu'elles spécifient la valeur référentielle du topique. Cette spécification se fait dans deux directions :

⁷ Nous gardons ce terme de « particules modales » pour désigner ce qui fonctionne en fait comme des particules de thématisation. C'est l'appellation traditionnellement utilisée en grammaire haoussa, et nous avons conscience des risques de confusion qu'il peut entraîner.

⁸ Signalons que le *boo* du peul n'est pas une conjonction de coordination. On remarquera qu'ici le *et* du français ne fonctionne pas non plus comme une conjonction de coordination.

- le domaine notionnel et la classe d'occurrences auxquels le topique appartient ;
- la situation de communication et les ajustements inter-subjectifs.

Voyons l'étude du fonctionnement sémantique de ces particules.

3.2 Les particules du haoussa

En haoussa, pour l'étude de ces particules, nous avons procédé comme suit : à partir de quelques phrases simples, nous avons contruit des phrases avec un topique dans lesquelles nous avons inséré les 5 particules. Le résultat a été soumis à un locuteur du dialecte de l'Ader au Niger, et nous lui avons demandé de gloser :

- la différence entre la phrase avec particule et la phrase sans particule (insertion) ;
- la différence entre les différentes particules (substitution) ;
- les situations/contextes typiques dans lesquels ces phrases pourraient être prononcées.

La seconde étape consiste à confronter les caractérisations sémantiques ainsi établies avec les occurrences de ces particules dans notre corpus. Voyons les résultats de cette étude pour quelques particules :

3.2.1 ko

19 Audù kō yā t̄ahi k̄assuwā.

Abdou/ quant à/ il-Acl/ partir/ marché

Abdou, lui, il est parti au marché.

Le topique qui est mis en relation avec la relation prédicative est sélectionné dans une classe d'occurrences, qui, elles, peuvent ou ne peuvent pas être mises en relation avec la relation prédicative. Le contraste est de l'ordre du « quant à » du français. Le topique est mis en parallèle avec d'autres éléments du même ordre sémantique, qui ont un rapport (notionnel ou circonstanciel) avec la relation prédicative. On a une mise en parallèle, qui est souvent utilisée dans les énumérations.

L'équivalent en haoussa standard est **kùwa**. Dans l'exemple suivant, extrait d'un roman haoussa, le contraste / parallèle est fait entre le narrateur et son père.

20

Ni dai tun fil azal mutumin wata kasa ce kusa da Bida. [...] Ubana kuwa wani mut um ne dogo fari, sana'arsa dukanci.⁹

Moi, depuis toujours, je suis né dans un pays près de Bida. [...] Mon père, lui, était un grand homme, de teint clair, qui travaillait le cuir. [TAFAWA BALEWA 1966, p. 2]

3.2.2 fa

21 Audù hwa yā t̄ahi k̄assuwā.

Abdou/ en tout cas/ il-Acl/ partir/ marché

Abdou, lui, il est parti au marché.

La particule **fa** (Ader **hwa**) est utilisée, par exemple, en cas de discussion animée. Elle indique que le locuteur est excédé du refus de son interlocuteur de se rendre à ses arguments, et marque un « coup de force ». C'est en quelque sorte un argument d'autorité. On a donc

⁹ Nous avons modifié la ponctuation d'origine qui était : *Ubana kuwa wani mutum ne dogo, fari sana'arsa dukanci.*

affaire à un ajustement inter-subjectif. « Contrairement à ce que tu dis, à propos de X, ce que je dis est vrai. »

On la trouve souvent dans les textes avec un sens emphatique, ou pour dramatiser un récit. Dans l'exemple suivant, une femme demande à une autre la raison pour laquelle elle pleure.

21

Ke dai in da wani abu ne ya faru ki gaya mini, barin kashi a ciki fa ba ya magani n yunwa.

Toi, si quelque chose est arrivé, dis-le moi, laisser les excréments dans le ventre n'est pas un remède à la faim. [TAFAWA BALEWA 1966, p. 26]

L'exemple suivant est une ponctuation du récit de la vie tragique de la mère du narrateur, partie à la recherche de son fils (haoussa) emmené en esclavage en Egypte.

22 **Wadannan abubuwa fa, su ne suka auku ga uwata.**

Ces choses-là donc, ce sont elles qui sont arrivées à ma mère. [TAFAWA BALEWA 1966, p. 28]

3.2.3 dai

23 **Audù dai yā tahi kàssuwā.**

Abdou/ en tout cas/ il-Acl/ partir/ marché

Abdou, en tout cas, il est parti au marché.

Dai, de même que **fa**, a une valeur d'ajustement inter-subjectif. Son emploi est cependant exactement inverse à celui de **fa** : **dai** spécifie le topique en disant que d'autres objets peuvent ou ne peuvent pas être mis en rapport avec la relation prédicative, laissant la possibilité au(x) interlocuteur(s) de compléter l'information. C'est de l'ordre du « en tout cas », « entre autre », « sans plus ». On a là un degré d'assertion minimum. Il est souvent utilisé comme marque de politesse quand quelqu'un parle de lui-même. Voir l'exemple (20) : **ni dai...** « moi, ... ».

3.3 Les particules du peul

On s'intéressera ici à deux des marqueurs du foulfouldé de l'Adamawa (Cameroun) : **boo** et **kam**.

3.3.1 boo

Rappelons l'exemple (17).

17 **"Debbo, to njattaa?"**

femme/ où vas-tu//

O wii: "Mii dilli dabbtoygo gorke, gorke jaawdo!"

elle/ dit// je/ suis partie/ chercher/ homme/ homme rapide//

O wii mo: "Miin boo, debbo dabbtoyanni, debbo jaawdo."

il/ dit// moi/ BOO/ femme/ je suis allé chercher/ femme/ rapide//

« Femme, où vas-tu ? » Elle répondit : « Je suis à la recherche d'un homme, d'un homme rapide. » Il lui dit : « Et moi, je suis à la recherche d'une femme rapide. »

En l'absence de **boo**, le topique **miin** « moi » est une simple mise en vedette du sujet grammatical **mi**. La présence de **boo** indique que l'occurrence de **miin** « moi » est à prendre en compte par rapport à celle de **debbo** « femme ». La glose correspondant à cette relation est par exemple « la femme étant allée à la recherche d'un homme rapide, l'homme, *par rapport à la femme*, est allé de même à la recherche d'une femme rapide ».

La particule **boo** marque ainsi une adjonction dans la mesure où elle introduit une occurrence concordante à la suite d'une autre occurrence. Elle équivaudrait en français à « et, aussi, également, de la même façon, etc. » L'énoncé qui sert de commentaire au topique est donc, dans son contenu, du même ordre que celui qui précède ou celui qui est attendu. La réécriture de l'énoncé à la forme négative interdira par exemple le marqueur **boo**.

3.3.2 kam

Kam, à l'inverse de **boo**, indique une disjonction. L'occurrence qu'il distingue est alors nécessairement différente d'une autre occurrence manifeste ou sous-jacente, allant de la simple divergence à l'opposition antinomique. D'où les équivalents français « mais, cependant, au contraire » par lesquels on le traduit. Voici un exemple de l'emploi de ce marqueur :

24 Lise maaki pat nder saare,

branches/ à lui (citronnier)/ toutes/ dans/ (la cour de la) concession

amman lekki kam baawo saare woni.

mais/ arbre/ KAM/ derrière/ concession/ se trouve//

Les branches de l'arbre pendent toutes dans la concession, mais quant à l'arbre, c'est derrière la concession qu'il se trouve.

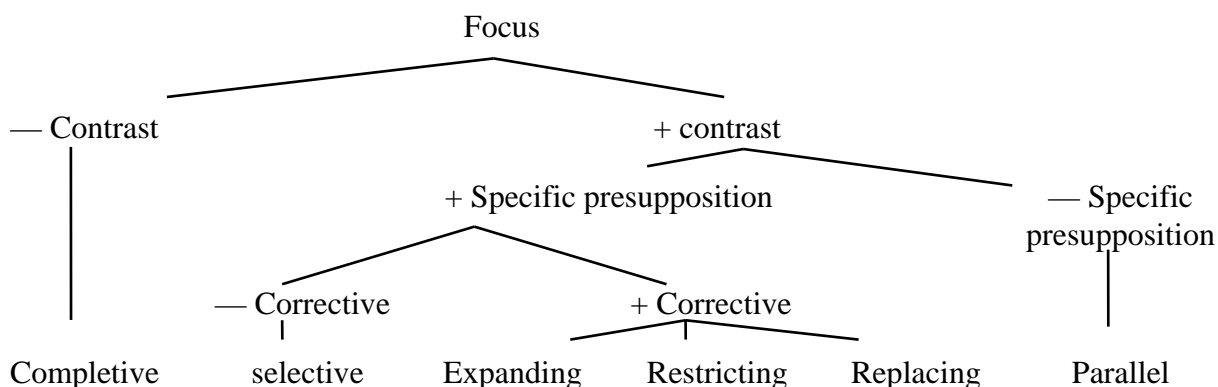
4. Contraste, topicalisation et focalisation

Le fonctionnement du contraste ainsi que nous l'avons mis en évidence dans le fonctionnement des particules modales du haoussa et du peul brouillent quelque peu les frontières entre focalisation et topicalisation.

En effet, le contraste, généralement exclusif, est un des traits définitoires de la focalisation. Ceci peut nous amener à nous poser la question de savoir si, en présence de ces particules, on a toujours affaire à la topicalisation, en si on n'a pas basculé dans la focalisation. C'est ce qui l'on peut être tenté de faire si l'on suit la typologie de (DIK & al 1981).

Dans cet article, Dik *et al* mettent en place une typologie de la focalisation, selon qu'elle met ou non en oeuvre les traits [+/- contraste] ; [+/- présupposition spécifique] et [+/- correctif].

Le résultat est le suivant (DIK & al 1981, p. 60) :



Il apparaît donc de cette typologie que les phénomènes sémantiques décrits ci-dessus à propos du peul et du haoussa relèvent directement de la focalisation (focalisation sélective, restrictive, parallèle, etc.)

Or, les données morpho-syntaxiques (marques prosodiques, marques verbales, reprises pronominales, multiplicité du topique vs. unicité du foyer) classent très nettement ces énoncés du côté des énoncés topicalisés. L'accord est unanime dans les grammaires du haoussa et les descriptions du phénomène de topicalisation en haoussa (CARON 1991; JAGGAR 1978; JAGGAR 1976; JUNAIDU 1987).

Il nous faut donc redéfinir les notions de focalisation et de topicalisation pour tenir compte des phénomènes linguistiques. De même qu'on peut avoir focalisation sans contraste, on peut avoir topicalisation avec contraste.

5. Conclusion

Il ressort de cette étude que ce qui est essentiel dans la focalisation c'est l'imbrication, la présentation simultanée, dans un seul énoncé, d'un élément identifié (avec ou sans contraste) avec un élément d'une relation prédicative préconstruite. Cette identification est marquée morphologiquement (c'est en français ; **ɗum** en peul, **nē/cē**, en haoussa), ou à défaut (haoussa et peul) simplement par la prosodie. Dans « c'est Jean qui est venu », la relation préconstruite est « quelqu'un est venu », ou encore < () est venu > et Jean est identifié à cette place vide. La préconstruction est marquée en français par la subordination (le qu-), en haoussa et en peul par des paradigmes de conjugaison spécifiques.

Dans la topicalisation, on a deux éléments et deux étapes distinctes. Dans une première étape, un élément, le topique, est posé et éventuellement spécifié (par rapport à sa classe d'occurrence, ou par rapport aux valeurs assertives distribuées entre l'énonciateur et le co-énonciateur), et ensuite, à propos de ce topique, une relation prédicative est assertée. Il n'y a pas, dans le cas de la topicalisation, de préconstruction. Ce par rapport à quoi le topique est contrasté est de l'ordre soit du contexte discursif ou situationnel, ou encore du présupposé (connaissances culturelles, implications lexicales constitutives des relations primitives).

C'est ce que la littérature désigne généralement sous le terme de 'présupposé', que T. Bearth appelle 'implicature' (BEARTH s.p.). Ceci doit être clairement distingué du préconstruit si on veut pouvoir rendre compte précisément des différences de fonctionnement entre topicalisation et focalisation dans des langues comme le haoussa et le peul.

RÉFÉRENCES

-
- BAUMGARDT U., 1994. *Représentations de la femme dans la société précoloniale de l'Aadamaawa (Nord-Cameroun) : analyse du répertoire d'une conteuse peule de Garoua*, Thèse de Doctorat, Paris, INALCO. Vol. II Textes, 564 p.
- BEARTH, T. s.p. Focus and Implicature. In *Dialoganalyse VI. Referate der 6. Arbeitungs-Prag 1996*, eds. S. CMEJROVA, al. Beitrage zur Dialogforschung. Tubingen: Niemeyer
- CARON, B. 1991. *Le haoussa de l'Ader*. Berlin: Reimer. 399 pp.
- DIK, S., al. 1981. On the typology of focus phenomena. In *Perspective on Functional Grammar*, eds. T. HOEKSTRA, H. van der HULST, M. MOORTGAT. pp. 41-74. Dordrecht (Holland)/Cinnamon (USA)
- FIRBAS, J. 1964. On defining the theme in functional sentence analysis. *Travaux Linguistiques de Prague* 1:267-280

- FURUKAWA, N. 1996. *Grammaire de la prédication seconde. Formes, sens et contraintes* Louvain: Duculot. 167 p.
- HYMAN, L., WATTERS, J. R. 1984. Auxiliary Focus. *Studies in African Linguistics* 15:133-73
- JAGGAR, P. 1978. 'And what about ...?' - Topicalisation in Hausa. *Studies in African Linguistics* 9:69-82
- JAGGAR, P. J. 1976. Thematic Emphasis in Hausa. *Harsunan Nijeriya* VI:63-74
- JUNAIDU, I. 1987. Topicalization in Hausa. Indiana University
- LABATUT R., 1982. *La phrase peule et ses transformations*, Lille, A.R.T., 509 p.
- MASIUK, N. 1994. L'emploi des particules, des formes pronominales fortes, et de l'extraposition en bambara - parler de Bamako. Approche sémiotique et pragmatique de description. *Mandenkan (Inalco, Paris)* 27:110 pp.
- McCONVELL, P. 1973. Cleft sentences in Hausa: a syntactic study of focus. London: University of London
- MEYERS, L. 1976. *Aspects of Hausa Tone* (Working papers in phonetics Vol. 32.) Doctoral dissertation, University of California, Los Angeles.
- NOYE D., 1976. *Blasons peuls. Eloges et satires du Nord-Cameroun*, Paris, Geuthner, 192 p.
- ROBERT, S. 1993. Structure et sémantique de la focalisation. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 88:25-47

RÉSUMÉ

De nombreuses langues d'Afrique de l'Ouest, dont le haoussa et le peul, possèdent des particules, traditionnellement appelées particules modales en haoussa, et modalités de constituant en peul, qui peuvent apparaître en cas de topicalisation. Ces particules viennent spécifier, d'un point de vue sémantique, la nature du topique. Elles ne sont généralement pas traduites dans les exemples que l'on peut trouver dans le dictionnaire, ou, quant elles le sont, c'est sous la forme d'un « quant à » générique. Le but de cette communication est de cerner le fonctionnement syntaxique et sémantique de ces particules. Ce faisant, on est amenés à préciser quelles sont les opérations à l'oeuvre dans la topicalisation et la focalisation.

En effet, l'adjonction de particules fait apparaître un fonctionnement de la topicalisation qui s'éloigne des cas prototypiques généralement caractérisés à partir de l'étude du français et de l'anglais par exemple, pour exprimer des valeurs (contraste, parallèle, adjonction) qui ont parfois été prises en compte dans le fonctionnement de la focalisation.

On montre, dans l'étude contrastive de la topicalisation et de la focalisation, que cette dernière met en oeuvre l'identification d'un élément (focus, ou foyer) intervenant dans une relation préconstruite. La topicalisation pose un élément (topique), à propos duquel une relation prédicative est construite. En haoussa et en peul, des propriétés morphosyntaxiques spécifiques (marque apparaissant sur le prédicat d'une proposition dont un élément a été focalisé) permettent de différencier clairement les deux constructions.

La spécification du topique apportée par les particules de haoussa et du peul ne se fait pas par rapport à un préconstruit (mettant en oeuvre des opérations linguistiques) mais par rapport à un non-dit (savoir situationnel, relation d'interlocution, relations primitives).

(DIK & al 1981) ont mis en lumière l'existence d'une focalisation sans contraste. Cette étude nous permet de montrer que, contrairement à ce qui est proposé dans ce même travail, les valeurs de contraste, parallèle, liste, etc. qui, en haoussa et en peul, sont introduites par des particules modales, ne relèvent pas forcément de la focalisation. Dans ces langues, on a affaire à de la topicalisation.

De même qu'on peut avoir focalisation sans contraste, on peut avoir topicalisation avec contraste.